

Villes, climat et inégalités – La « justice climatique

Hélène Madénian, post-doctorante au Labo Équité Climat (INRS), Sophie L. Van Neste, professeure en études urbaines (INRS) et directrice de la Chaire de recherche en action climatique urbaine, Zainab El Guerrab, coordonnatrice des financements et du développement philanthropique (Trajectoire) et René Audet, professeur au département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale (UQAM)

Introduction

Depuis une quinzaine d'années, la politisation concernant l'environnement s'articule plus que jamais autour du climat. Les citoyennes et citoyens jouent un rôle important dans cette articulation. Au Québec, le climat mobilise notamment les jeunes et les organismes communautaires, qui soutiennent les gens les plus affectés, autour de la « justice climatique ». Cette notion n'est pourtant pas univoque, au Québec comme ailleurs (Schlosberg et Collins, 2014). Elle implique des articulations entre changements climatiques, justice sociale et décoloniale, luttes systémiques et territoires affectés. Alors que les luttes contre les hydrocarbures au Québec et ailleurs en Amérique du Nord ont d'abord représenté une illustration des inégalités de pouvoir, en parallèle et parfois en coalition avec des luttes autochtones, la justice climatique est apparue plus récemment à l'échelle locale en lien avec les inégalités dans les conditions de vie et de santé (Ranganathan et Bratman, 2021).

Ce texte propose un historique, non exhaustif, des luttes qui ont participé aux redéfinitions du mouvement écologiste au Québec, dans les quinze dernières années. D'abord, nous revenons sur les luttes contre les hydrocarbures, puis nous retenons trois moments subséquents du mouvement : les feuilles de route et les expérimentations locales pour la transition, les conversations pour ramener « les marges » au cœur du mouvement climatique et les contestations locales, à partir d'une friche urbaine à Montréal.

État de l'art de la littérature scientifique sur la modalité d'action étudiée

L'émergence de la notion de justice climatique

Depuis 2009, un mouvement s'est structuré autour de la question de la justice climatique : lors de la COP15 à Copenhague, les mouvements sociaux et activistes se sont mobilisés pour contester les divers processus et politiques contribuant aux changements climatiques (Chatterton et al., 2013). En plus de contester la faible action menée face aux changements climatiques et l'accent mis sur des solutions de croissance verte, ce mouvement soulignait les relations inégales au cœur de la production de carbone et ses impacts à l'échelle mondiale (Chatterton et al., 2013), en lien avec le colonialisme et les inégalités de pouvoir nord-sud. Parmi les demandes du mouvement, on trouvait une reconnaissance de la responsabilité inégale, historique et actuelle de certains pays et de certaines populations dans les changements climatiques, ainsi qu'une reconnaissance de leurs impacts, et une prise de responsabilité, sur les populations moins responsables, qui en subissent pourtant les conséquences les plus importantes, tout en ayant moins de ressources financières et politiques pour s'y adapter.

Le mouvement pour la justice climatique défend les *frontline communities*, les communautés les plus affectées par les changements climatiques et l'extractivisme. Il soutient leurs batailles, reconnaît leurs défis, les dédommage et milite pour l'amélioration de leurs conditions de vie actuelles et futures. Dans le cadre des mouvements contre l'industrie des hydrocarbures, la notion de communautés directement affectées a été mobilisée (Gobby

et al., 2022). Elle a notamment permis de conclure des alliances autour de nouvelles vulnérabilités partagées et dans la perte du sentiment de sécurité chez soi.

Une notion plurielle

Pour nombre d'activistes, le récit global de la justice climatique semble parfois trop lisse et universalisant. Il ne permettrait pas de rendre compte des historiques d'oppressions et des enjeux propres à certaines luttes. Par exemple, considérer les impacts des changements climatiques comme des forces extérieures à la société ne permet pas de mettre en lumière les causes structurelles des injustices climatiques. La perspective de la pluralité des mondes, proposée par Escobar (2015), invite quant à elle à se questionner sur la capacité des mouvements de justice climatique et de transition socioécologique à reconnaître la différence et la diversité des cultures, des enjeux, des attachements aux territoires, et donc des visions du présent et du futur.

La notion de justice climatique, bien que plurielle, renvoie néanmoins au besoin de transformer le contexte profondément inégal dans et par lequel sont produits les changements climatiques et l'exacerbation de leurs impacts sur certaines populations (Chatterton et al., 2013). La justice climatique renvoie également au contexte d'inégalités de pouvoir dans lequel les solutions aux changements climatiques se développent, localement et mondialement (Henrique et Tschakert, 2021; Sultana, 2022). Les mobilisations et les pratiques pour la justice climatique concernent donc à la fois la reconnaissance et la contestation de ce contexte inégal ainsi que sa transformation.

C'est surtout dans les villes et les mobilisations locales contre l'extractivisme que se définissent et se redéfinissent les luttes de justice climatique (Gobby et al., 2022; Ranganathan et Bratman, 2021). Les municipalités sont d'ailleurs identifiées comme des actrices clés de la lutte contre les changements climatiques. Elles peuvent agir à la fois politiquement par le biais de leurs leaders, dans l'action avec l'adoption d'un plan climat (une série de mesures et d'engagements en faveur de l'action climatique) et la mise en œuvre de différentes initiatives, mais aussi dans le soutien de nombreuses expérimentations citoyennes locales pour la transition socioécologique. Cependant, dans la plupart des expériences et plans climat locaux, l'équité reste le parent pauvre et il semble encore difficile de trouver des solutions sans créer des inégalités sociales ou exacerber celles qui existent déjà (Armitage et al., 2023; Shi et al., 2020).

Cas, méthode et données de la recherche originale

Cette recherche s'appuie sur plusieurs terrains de recherche et revues de littérature menés par les quatre coauteur·e·s du texte au cours des dernières années. Sur le sujet de l'opposition aux hydrocarbures, deux terrains de recherche sont mobilisés. Ils sont composés de 24 entretiens menés en 2015 et 2016 auprès d'activistes et d'intervenant·e·s municipaux (aménagistes, spécialistes en sécurité publique ou en environnement et élu·e·s), d'observations d'audiences et de manifestations (Van Neste, 2020) et d'une revue de la littérature présentant une analyse documentaire des publications scientifiques, gouvernementales et militantes de 2008 à 2018 (Audet, 2017). Les travaux de la Chaire de recherche sur la transition écologique de l'UQAM et de la Chaire de recherche du Canada en action climatique urbaine sont ensuite mis à profit pour présenter les feuilles de route et les expérimentations de transition écologique et d'initiative citoyenne. Des observations d'événements, une analyse documentaire et deux groupes de discussion avec les activistes d'un terrain vague, animés en 2021 et 2022 par Zaïnab El Guerrab, permettent de redéfinir la justice climatique et de ramener « les marges » au cœur du mouvement de justice climatique. À la même période, 14 entretiens ont été menés avec des groupes militants pour le climat à Montréal (Madénian, 2023). Les données collectées apportent des informations sur leur compréhension de la crise climatique et leurs revendications.

Résister et Fleurir

Crédits photo : Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM

Résultats

La lutte contre les hydrocarbures

Au Québec, le mouvement pour la justice climatique est né des controverses liées à l'exploitation des hydrocarbures. Ce sont d'abord les communautés riveraines affectées par les projets d'infrastructures, d'exploration, d'exploitation et de transport d'hydrocarbures qui se sont mobilisées. Les dossiers de la centrale au gaz de Beauharnois, l'exploration relative à l'exploitation du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, l'exploration pétrolière et gazière du golfe du Saint-Laurent et de son pourtour, l'accident ferroviaire à Lac-Mégantic et d'autres encore ont été la scène de tensions et de débats importants. Le mouvement contre les projets liés aux filières des hydrocarbures s'est organisé en opposition, avec une posture de résistance des habitant·e·s des espaces ciblés par les projets.

Fin 2013, on dénombre une centaine de comités citoyens de « vigilance » (Dufour et al., 2015). Ils font appel à des groupes écologistes ou à des regroupements de chercheurs et chercheuses universitaires et s'allient parfois à des groupes issus des Premières Nations (Audet et al., 2017). Inquiets face au manque d'information et de consultation, ils apprennent à « faire la politique [eux]-même[s] » pour s'opposer à cette filière et à ses impacts et se mobilisent pour la tenue d'audiences publiques (Dufour et al., 2015, p. 127).

La lutte vise également les projets d'oléoducs, portés par l'État fédéral, notamment Énergie Est et la ligne 9B d'Enbridge. Le mouvement se bat pour défendre le cadre de vie et l'environnement local, mais aussi pour une meilleure participation démocratique. Dans les années suivantes, les municipalités développent également ce double argument de la protection de l'environnement local (eau potable, boisés, sécurité publique) et du droit à la participation citoyenne sur les infrastructures énergétiques. Certains liens se tissent avec les communautés autochtones, fortement mobilisées à travers le Canada contre les oléoducs, à la fois en matière de revendications territoriales, d'écologie locale essentielle à la chasse, à la pêche et au sentiment de sécurité, qu'en matière de lutte aux changements climatiques. Les étudiants et étudiantes, déjà mobilisés en 2012 dans les luttes contre le gaz de schiste et les oléoducs, continuent d'organiser des grèves et des marches pour l'avenir, ainsi que des manifestations d'opposition au nouveau projet pétrolier Bay du Nord.

Les feuilles de route et les expérimentations locales de transition socioécologique

Succédant à la phase oppositionnelle contre les hydrocarbures, le mouvement pour la justice climatique évolue vers une phase propositionnelle en voulant montrer qu'une large mobilisation sociale est possible autour de chemins de transition, loin des hydrocarbures, pour un autre projet de société.

En 2015, 163 groupes citoyens, ONG environnementales, syndicats et groupes autochtones annoncent publiquement la création du Front commun pour la transition énergétique avec « la volonté collective de contrer le développement de la filière des hydrocarbures et de promouvoir les énergies propres, locales, renouvelables et créatrices d'emplois ». Le Front commun publie sa Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité en 2019, qui s'appuie sur le travail de 190 membres de 85 organisations.

Cette feuille de route annonce dès le départ que « nous » ne sommes pas égaux : « Même à l'intérieur du Québec et du Canada, les différentes classes sociales et les différents peuples ont des responsabilités et des impacts différenciés » (2020, p. 12). Inspiré des notions du mouvement syndical (accompagnement et dédommagements pour les pertes d'emplois), cette feuille de route comprend une posture de transition juste et de justice sociale. Elle insiste sur les compensations des impacts sociaux de la transition énergétique et socioécologique, notamment les impacts liés aux inégalités de genre et aux transformations dans les milieux de vie. Elle propose une série d'actions aux gouvernements, comme « un soutien au leadership et à la participation des groupes marginalisés dans les processus décisionnels » (p. 31). Elle présente également la protection des droits de la personne comme une « boussole pour une transition porteuse de justice sociale » (p. 33), en faisant mention des impacts de projets d'extraction, des droits des peuples autochtones et du droit à un environnement sain.

Parallèlement, on voit émerger des expérimentations citoyennes locales. Notamment des groupes de transition, inspirés du mouvement des Villes en transition au Royaume-Uni, ou encore des groupes parrainés par la Fondation Suzuki, ou par le groupe Mères au front, créés sous l'impulsion du film *Demain* (2015). Les initiatives de Collectivités ZÉN (zéro émission nette), organisées par le Front commun, visent à concrétiser la feuille de route dans les domaines de la mobilité, de l'agriculture ou de la protection de la biodiversité. De nouvelles visions et de nouveaux récits de transition socioécologique se développent également à partir d'initiatives locales, comme dans le cas de l'initiative Solon, accompagnée par la Chaire de recherche pour la transition écologique à Montréal. Le récit créé avec Solon insiste sur le renforcement des pratiques de solidarité, la reconnaissance des différentes formes d'oppression et de discrimination et la sensibilisation des citoyen·ne·s et dirigeant·e·s, en s'appuyant sur l'inclusion et les liens sociaux dans les milieux de vie (Butzbach et Audet, 2022). D'autres types d'expérimentations citoyennes émergent, cherchant à mobiliser des espaces d'autonomie collective et à travailler la transition socioécologique à partir de structures collectives locales. Par exemple, le Bâtiment 7 dans le quartier Pointe-Saint-Charles lance des projets de serre communautaire, d'agriculture urbaine, d'épicerie solidaire et de ruelle bleue-verte, tout en rendant ces espaces plus inclusifs.

Centrer les marges : justice sociale, justice environnementale et justice climatique décoloniale à Montréal en temps de pandémie

Pendant la pandémie, plusieurs moments et structures explicitement consacrés à aborder les liens entre la justice sociale et la justice climatique ont émergé.

La première initiative étudiée est Pas de justice climatique sans justice sociale (PJCSJS), qui se présente ainsi sur sa page Facebook : « Nous sommes des personnes provenant de groupes *grassroots*, issues de mouvements pour la justice sociale, traditionnellement marginalisées ou exclues du mouvement “environnemental” très majoritairement blanc ». En 2021, plusieurs rencontres en ligne sont organisées par PJCSJS pour « faire converger les marges des luttes sociales et climatiques ». Le but est de faire dialoguer des activistes prenant part à diverses luttes urbaines (p. ex., antiracisme, pauvreté, embourgeoisement) avec des activistes que l'on n'a pas l'habitude d'entendre sur les questions climatiques, notamment des membres des communautés racialisées, qui sont peu visibles dans le mouvement environnemental.

La deuxième pratique observée est le HUB de mobilisation pour la justice climatique, une structure de soutien et de partage de ressources financières, organisationnelles, intellectuelles pour les militant·e·s créée en 2020 par de jeunes activistes s'impliquant dans la lutte climatique. Son objectif est d'outiller les organismes œuvrant pour la cause environnementale, d'apporter des perspectives de justice sociale dans la cause environnementale et de bâtir des liens entre les groupes au centre et ceux dans les marges du débat climatique. Des espaces, notamment virtuels, étaient offerts pour renforcer les capacités, les connaissances et les compétences des activistes écologistes à propos des enjeux coloniaux, des luttes autochtones et des perspectives des personnes marginalisées, en leur donnant la parole. Certaines conférences ont abordé des enjeux urbains comme les liens entre les revendications pour la justice climatique et le définancement de la police, les luttes des Suds, la justice migratoire, le racisme environnemental et les inégalités dans le logement, tout en les liant à l'action climatique.

La troisième initiative étudiée est celle d'une mobilisation urbaine à partir d'un terrain vague dans le quartier Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Cette lutte concerne les injustices environnementales et les iniquités territoriales à Montréal, contestées à travers des actes de réappropriation de l'espace urbain. Cette mobilisation remonte au début des années 2000, avec la démolition de la Canadian Steel Foundry et la réappropriation par la population du quartier de ce terrain laissé à l'abandon. Cette réappropriation s'est manifestée notamment à travers la tenue de différentes activités récréatives sur ce terrain jusqu'alors abandonné. Face à l'annonce d'un projet porté par Ray-Mont Logistiques pour la construction d'une plateforme de transbordement qui accueillerait 10 000 conteneurs maritimes, une centaine de trains et un millier de camions, les membres de Mobilisation 6600 et du Terrain vague se rejoignent sous l'appellation Résister et fleurir. Leur souhait est de transformer le terrain vague en un parc-nature. Ces militant·e·s occupent le terrain, mènent des actions d'art-activisme, organisent des conférences et des ateliers, des blocages et des plantations d'arbres (entre autres). Leur but est de dénoncer les conséquences sur la santé des activités polluantes dans le secteur, l'injustice environnementale que représente cette pollution pour le quartier et la suppression d'un grand espace vert de fraîcheur, dans un territoire qui souffre d'îlots de chaleur.

Étant donné leur fort ancrage urbain, ces revendications et repositionnements des enjeux de la justice climatique par les initiatives de PJCSJS, du HUB et de Résister et fleurir pourraient cibler les autorités publiques, particulièrement la Ville de Montréal. Pourtant, lors d'entretiens avec des porte-parole de 14 groupes mobilisés sur l'action climatique à Montréal, il ressort que ceux et celles qui considèrent la crise climatique comme une crise de justice sociale, où les populations marginalisées sont les premières victimes, sont critiques du Plan climat de la Ville. Selon ces personnes, les défis sont principalement de nature structurelle et leurs revendications s'adressent davantage aux paliers provincial, fédéral et international, moins au municipal. Cela dit, le manifeste de l'initiative Pas de justice climatique sans justice sociale vise autant des instances urbaines que des instances provinciales, en ciblant explicitement les enjeux qui touchent les communautés racisées. L'initiative Résister et fleurir cible par ailleurs l'arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, la Ville de Montréal, diverses instances provinciales et acteurs du secteur privé.

Conclusion

De fortes mobilisations pour le climat et une transition juste ont eu lieu ces dernières années au Québec. D'abord autour des projets d'extraction ou de transport d'hydrocarbures, pour la défense de la démocratie et du cadre de vie local. Puis, à travers des feuilles de route, des manifestes et des expérimentations locales, pour proposer et incarner des alternatives pour une transition juste. Ensuite, au cœur de la pandémie, des voies encore marginalisées dans le débat reposent la question des conditions pour une justice climatique avec le mouvement antiraciste et le désir de centrer les marges. La justice climatique se manifeste également dans la lutte urbaine pour un parc-nature sur un terrain « vague » que les résident·e·s se sont réapproprié dans un secteur déjà fortement pollué de Montréal.

Plusieurs de ces mobilisations ne se décrivaient pas explicitement comme des mobilisations pour la lutte aux changements climatiques ou même pour la justice climatique pour des raisons diverses qui ont évolué à travers le temps. Au départ, il y avait le fait que le climat était une affaire de spécialistes, vu à l'échelle mondiale, tandis que l'expérience était locale. Plus tard, le vocabulaire du climat a semblé trop restrictif par rapport à une perspective plus vaste de transformation sociale. C'est ainsi que Léa Ilardo¹, dans une lettre ouverte faisant suite à la manifestation des jeunes de septembre 2021, écrivait : « Ce n'était pas une "marche pour le climat", pour souligner la nécessité de voir au-delà des processus biophysiques pour envisager les circonstances sociales et morales. Cela fait écho à plusieurs mouvements urbains qui sont souvent au-devant des autorités publiques sur la mise en relation des différents enjeux, et pour lesquels "climate justice is not about climate" » (Ranganathan et Bratman, 2021). Ces mouvements dénoncent le système capitaliste et extractiviste qui menace les conditions de vie sur terre et qui produit des inégalités et des précarités.

1. Militante environnementale, impliquée dans le comité d'organisation de la marche pour le climat de septembre 2021. Sa lettre d'opinion a été

publiée dans le journal *Le Devoir* le 29 septembre 2021 <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/636354/idees-ce-n-etait-pas-une-marche-pour-le-climat> ↩

Pour citer cet article

Madénian, H., Van Neste, S. L., El Guerrab, Z. et Audet, R. (2024). *La « justice climatique » au Québec : luttes, mobilisations et pratiques*. Dans Répertoire de recherche Villes, climat et inégalités. VRM – Villes Régions Monde. <https://www.vrm.ca/la-justice-climatique-au-quebec-luttes-mobilisations-et-pratiques/>

- ▶ Texte source
- ▶ Bibliographie